

## **FORMATION A LA CONDUITE EN SECURITE DE AUTO-LAVEUSE A CONDUCTEUR PORTE**

### **PUBLIC ET PRE- REQUIS :**

- Toute personne utilisant régulièrement ou occasionnellement une auto-laveuse à conducteur porté,
- Aptitude médicale,
- Savoir lire, écrire.

### **OBJECTIFS :**

Savoir manipuler ou utiliser une auto-laveuse à conducteur porté dans des conditions d'exploitation optimale de travail et de sécurité en conformité avec le matériel et les textes en vigueur.

### **PRINCIPE D'ACTION :**

Prise en compte d'un groupe de personnes auquel il conviendra de faire un test d'aptitude en les initiant aux phénomènes SECURITE et PREVENTION des ACCIDENTS du TRAVAIL : SENSIBILISATION et ADAPTATION à l'équipement.

### **METHODES PEDAGOGIQUES :**

- Axées sur le vécu des personnes et leurs besoins spécifiques,
- Liaison permanente entre la PRATIQUE et la THEORIE,
- Mise à disposition d'une aire suffisante pour les exercices pratiques avec le matériel automoteur ainsi que d'une salle de réunion,
- Evaluation continue de la progression des personnes par exercices de contrôle.

### **SANCTION :**

- Une attestation de compétence.

## CONTENU

### **Objectif global :**

Au terme de la formation, le conducteur devra être capable de :

- Réaliser les opérations de circulation :
  - en utilisant plusieurs types de l'auto-laveuse et d'équipements,
  - en appliquant les consignes de conduite et de sécurité en vigueur, en entreprise et sur la voie publique,
  - en respectant une norme minimale de productivité.
- Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et des équipements utilisés,
- Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions.

### **Thèmes et objectifs spécifiques de la formation :**

#### ***1. La législation et la profession***

*Au regard de la législation, connaître :*

- Les conditions à remplir pour conduire et utiliser une auto-laveuse,
- Les responsabilités encourues par le conducteur,
- Les conditions à respecter pour circuler sur la voie publique avec une auto-laveuse.

*Au regard de la profession :*

- Connaître et gérer les responsabilités du conducteur dans son activité,
- Rendre compte des difficultés et des anomalies.

#### ***2. La sécurité***

- Appliquer les consignes de conduite, de circulation et de stationnement,
- Appliquer les consignes à suivre en cas d'accident ou d'incendie,
- Citer les dispositifs de sécurité de la auto-laveuse
- La circulation en public, (piéton à proximité).

### ***3. La technologie de l'auto-laveuse***

- Identifier les principaux organes d'une auto-laveuse,
- Assurer la maintenance de premier niveau,
- Le circuit électrique.

### ***4. Utilisation des auto-laveuses***

- A l'intérieur de l'entrepôt (en respectant un temps opératoire et en appliquant les consignes de sécurité) :
  - . Circuler avec les différents types d'auto-laveuse,
  - . Appliquer les règles de stationnement,
  - . Circuler sur plan incliné.
- A l'extérieur de l'entrepôt :
  - . Circuler dans l'enceinte de l'usine et sur la voie publique,
  - . Effectuer le chargement et le déchargement d'un véhicule,
  - . Appliquer les règles de stationnement,
  - . Circuler sur plan incliné.

### ***5. Validation***

- Soit tests d'aptitudes :  
Ils seront effectués par l'intervenant avec des fiches d'évaluation des connaissances théorique et pratique.

### **Réactualisation des connaissances :**

Réactualisé chaque fois que nécessaire et **au minimum tous les cinq ans avec évaluation des compétences.**